



Pénibilité:

le combat continue!

Le 13 mai dernier, la CGT suspendait le mouvement dans les EPM, parce que le directeur de la PJJ disait vouloir étudier la prise en compte de la pénibilité du travail en EPM et au-delà.

La CGT, depuis lors, a fait valider les revendications par les salariés des EPM: plus de 75% des agents ont signé!

Le 14 juin, à Orvault, le directeur de la PJJ fait machine arrière, il parlait de spécificité, mais pas de pénibilité!

En parfait provocateur, il renvoyait au score de la CGT aux élections professionnelles d'octobre prochain, disant que pour l'heure il écoutait surtout l'organisation majoritaire. Qu'il n'aime pas la CGT, vu son parcours syndical, n'est pas pour nous surprendre, mais les revendications portées par la CGT sont d'abord celles discutées démocratiquement par les salariés.

Nous ne tomberons pas, non plus, dans cette manipulation grossière qui ne vise qu'à diviser les organisations syndicales. D'autres s'y engouffreraient, pour exister, la CGT ne tombera pas dans le panneau et nous avons pleine confiance en la FSU pour agir de même, vu ce qu'elle a écrit sur ce sujet.

Le directeur veut gagner du temps. Après les élections d'octobre, il nous expliquera doctement que les échéances électorales présidentielles puis législatives ne lui permettent plus de discuter de ces sujets... Bref, il veut laisser le bébé à son successeur et renvoyer les revendications aux calendes grecques!

Le message serait-il qu'il ne faudrait aucun mouvement social en période pré-électorale? La CGT, elle n'attendra pas 2013 pour agir sur les conditions de travail. Le temps syndical n'est pas lié aux échéances électorales, d'autant que certains continuent à bénéficier de cadeaux fiscaux ou d'aides de l'État...

Comme le directeur n'est plus à une contradiction près, il déclare qu'il n'y a pas de pénibilité en EPM, mais il accepte les postes aménagés pour les femmes enceintes...

Alors, nous disons aux collègues qui travaillent en hébergement, puisque le montant de votre indemnitaire est supérieur à celui des EPM c'est que, selon la DPJJ, votre métier est encore plus pénible : En conséquence, il faut aménager tous les postes en hébergement pour les femmes enceintes : La CGT soutiendra toute initiative en ce sens pour faire respecter ce droit.

Mais nous sommes d'accord avec le directeur sur un point, il ne faudra pas s'arrêter aux seuls EPM...

La CGT est donc favorable à un indemnitaire unique CEF/EPM/EPE! Partout où les critères de pénibilité sont actés au niveau international (Bureau International du Travail, Union européenne). Le travail en milieu carcéral, le travail de nuit, les horaires décalés, le travail de Week-end sont

des critères reconnus, que la DPJJ les prennent en compte immédiatement, pas besoin de calendrier électoral pour cela!

Nous , nous ne jouons pas les personnels les uns contre les autres : Alors que certains cadres de notre administration cherchent à maintenir de pseudos avantages pour « attirer » les personnels vers les CEF, nous disons que ce plan est voué à l'échec.

Le travail en CEF ne sera possible que lorsque le cahier des charges aura été profondément modifié et que le nombre de jeunes pris en charge sera limité à 10 au maximum... Tous les personnels font le bilan que les hébergements à 12 sont ingérables... La violence en hébergement et notamment en CEF est d'abord institutionnelle, ce qu'a écrit le contrôleur général des prisons ne fait que le confirmer...

Alors que le ministère des Affaires Sociales va proposer que les Assistants de Service Social et les Éducateurs Spécialisés formés à niveau Bac+3 (Niveau 2) selon des critères reconnus par l'Union Européenne, nous allons exiger la prise en compte de ce niveau de formation **par l'accès à la catégorie A pour tous les éducateurs et les Assistants Sociaux dans les 3 versants de la Fonction publique!**

**Le directeur veut parler global, il a raison! Nous y sommes prêts!!!
Mais lui, ne veut rien céder...
seule la mobilisation de tous les personnels permettra d'améliorer
les conditions de travail...**

Demain, jeudi 16, les organisations syndicales et les associations professionnelles appellent à manifester pour la reconnaissance de nos métiers et l'amélioration des conditions de travail. Demain , jeudi 16, le mouvement se poursuivra dans les EPM à Marseille notamment...

Rien ne sera acquis sans luttes. Ce gouvernement ne donne rien, nous n'obtiendrons que ce que nous irons chercher.

Dernière info : La tentation de l'épreuve de force ressurgit à Lavour. Visite des gendarmes, menaces de déloger le piquet de grève...
Un dialogue social constructif, comme d'habitude à la PJJ...

